

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2023-08(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt-trois et le 9 février, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 24 janvier 2023

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 13

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Claude BONDIL, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS, Benoît GAUVAN, Robert GAY, Marcel GOSSA, Maurice JAYET (visioconférence), Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL (visioconférence), Serge PRATO, Laurie SARDELLA.

Objet : Modification de l'AP/CP n°21 RISK ACT

Le président expose :

Dans le cadre du projet de rénovation de la direction départementale et de la caserne de Digne les Bains, un appel d'offres pour les travaux et aménagements a été lancé en 2022 et les lots ont été attribués en juillet dernier.

Cette opération se réalise en deux phases :

- La création de l'Ecole Européenne de Formation associée au projet européen RISK ACT ;
- La rénovation des locaux prévus pour les sapeurs-pompiers de la caserne du centre d'incendie et de secours de Digne-les-Bains.

Les travaux ayant débuté au mois de septembre 2022, il convient de modifier les crédits de paiement 2023 en y intégrant les crédits 2022 reportés.

Articles	Intitulés	CP 2023	Reports 2022
2031	Frais d'études	55.199,10 €	268.477,84 €
2033	Frais d'insertion	0,00 €	3000,00 €
215311	Réseaux de transmission - émetteur récepteur radio		16.027,00 €
21538	Autres réseaux	0,00 €	13.261,60 €
21568	Matériel d'incendie et de secours - Formation et sport	0,00 €	4.800,00 €
21838	Autres matériels informatique	0,00 €	48.000,00 €
21848	Autres Matériels de bureau et mobiliers	0,00 €	50.516,81 €
2188	Autres	55.461,22 €	0,00 €
2313	Constructions CIS	169.349,76 €	1.644.974,49 €
	TOTAL	280.010,08 €	2.049.057,74 €

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230209-2023-08-FIN-DE
Date de télétransmission : 22/02/2023
Date de réception préfecture : 22/02/2023